M. Henri Mollet est nommé rapporteur pour la section.

Budget additionnel de 1899 de la commune. — Lecture est donnée du budget additionnel de la commune pour 1899. Il est balancé par une somme de 4919 francs 82, recettes et dépenses. Le conseil donne son entière approbation.

Établissement du budget primitif de la commune pour 1900. — Lecture est faite des différentes articles des recettes et des ceux des dépenses pour l'établissement du budget primitif de la commune pour 1900. Les recettes et les dépenses se balancent par un chiffre de 59,571 fr. 9 c. M. le maire donne des explications au sujet des différentes majorations et de certaines suppressions faites dans l'intérêt de la commune au chapitre des dépenses. Le conseil donne son entière approbation.

Création d'une rue nouvelle aboutissant à la ville de Croix en passant sur le canal de la Marque. — M. le maire, au nom de la commission des travaux, demande l'autorisation au conseil, *de pouvoir faire des démarches nécessaires pour la création d'une rue nouvelle aboutissant à Croix en passant sur le canal de la Marque.* Le conseil donne l'autorisation demandée.

Établissement d'un plan d'alignement des chemins vicinaux ordinaires. — Il est donné lecture d'un rapport de l'agent-voyer départemental demandant que le conseil donne un avis favorable à l'établissement d'un plan d'alignement des chemins vicinaux ordinaires. Après quelques observations échangées de part et d'autre, le conseil délibère dans ce sens.

Fête du 14 juillet. — Une augmentation sensible ayant été prévue à l'article des dépenses pour l'organisation de jeux divers à l'occasion de la fête nationale, M. le maire, au nom de l'administration, sollicite au conseil qu'il a, du ma une commission spéciale pour l'étude du programme de cette fête. M. le maire demande à l'assemblée de vouloir bien donner plein pouvoir pour l'étude de cette question. M. Gudonne demande qu'il soit affecté un numéro du programme du boulevard de la Croix. Ce qui sera décidé dans la réunion que tiendra cette commission dimanche prochain, à qui le conseil donne toute sa liberté d'action.

Lettre d'un groupe d'amateurs de pinsons. — M. le Maire donne connaissance au Conseil d'une lettre qu'il a reçue d'une Société d'amateurs de pinsons, dont le siège se trouve à l'estaminet du *Mur Compagne*, tenu par M. Sudanne, rue de Lille, lui demandant une subvention à l'occasion de la fête Nationale pour organiser un concours de jour là.

Cette question est renvoyée à la commission des fêtes qui se réunira dimanche prochain.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 8 h. 35.

ÉLIXIR SUÉDOIS

Voir à la 4e page.

TOURCOING

La Grève des Trieurs du Peignage de MM. Mallard et Cie

Ce regrettable conflit dure toujours, et alors qu'une détente semblait s'être produite sur la question première qui avait déterminé la cessation du travail, une autre complication est venue s'y ajouter.

Un jeune ouvrier, qui avait été le principal promoteur de la grève, qui avait gagné la confiance de ses camarades, au point que dans la réunion du Syndicat qui a eu lieu dimanche et dont nous avons rendu compte, il fut désigné pour remplir les fonctions de commissaire adjoint.

Or cet ouvrier, sans se soucier autrement non seulement de son attitude passée et de ce qui pouvait advenir de la cause de ses camarades lui a trahi et est rentré seul à l'atelier sans avoir préalablement fait part de sa détermination.

On lira plus loin une lettre qui nous a été adressée par un groupe des trieurs en grève.

Maintenant occupons-nous de la situation actuelle de la grève.

Mardi matin une délégation s'est présentée et a eu une entrevue avec les patrons.

Les ouvrieres et les patrons comprirent que la solution du conflit ne pouvait bien se faire qu'à la condition de se faire des concessions mutuelles.

Les ouvriers accédèrent donc au maintien des apprentis au nombre de 3 ou 4 dont la mise à la cisle amena la grève.

Par contre, les patrons, conformément à la lettre qu'ils nous ont adressée et que nous avons publiée, ont pris l'engagement de ne plus introduire de nouveaux apprentis dans les salles de triage sans avoir préalablement informé les *trieurs*, leur demandant s'ils ont des parents, fils ou frères se destinant à l'apprentissage du métier.

Dans ces conditions les ouvriers étaient déterminés à reprendre le travail, mais restait la question de l'ouvrier dont nous avons parlé plus haut. Les trieurs mirent comme condition à la reprise définitive du travail son renvoi. Les patrons s'y sont refusés.

Les trieurs ont décidé qu'ils n'auraient plus d'entrevues et ont informé MM. Malard et Cie que s'ils désiraient reprendre les négociations ils devaient les en informer au siège du syndicat, chez Paco, rue du Conditionnement 4.

Les grévistes sont absolument décidés, à ne pas rentrer avant d'avoir obtenu satisfaction.

Ils ont pour eux tous les membres de leur corporation qui les aideront dans leur résistance.

Voici la lettre qui nous a été adressée :

Monsieur le Rédacteur en chef de l'*Avenir*,

Nous prenons la liberté de nous adresser à vous pour vous faire connaître que depuis le début de la grève, le calme le plus complet a été observé.

Nous serions peut-être arrivés à une entente qui aurait donné satisfaction aux deux parties, si malheureusement un traître ne s'était glissé parmi nous, et ce traître est le promoteur de la grève.

C'est le seul qui ait fait du tapage et s'est fait remarquer par la violence de son langage.

Mardi matin, cet homme-là a repris le travail et abandonné ses camarades.

Il a par en fait aggravé notre situation, car il a été bien décidé entre nous que la rentrée du travail ne se ferait qu'après son expulsion de l'atelier.

Un groupe de trieurs.

Accident d'usine

Mlle Marie Vandevine, 30 ans, soignante à l'établissement Tiburchine dite, rue de Lille, a eu l'index droit pris dans les rouleaux de son métier en enlevant un mauvais papillon.

Plaie par ratissage. Soins de M. le docteur Vanneufville.

L'incapacité de travail sera d'une dizaine de jours.

Société amicale des Pêcheurs à la ligne

Une réunion des membres de la Société aura lieu aujourd'hui à 8 heures au « Café Moore ».

Tous les pêcheurs de Tourcoing sont invités à y assister.

Jeu de boule à la platine

Résultat du grand jeu de boule à la platine qui a eu lieu dimanche 25 juin, chez M. Cyrille Honoré, cabaretier, rue du Chêne-Houpline, 29. Environ 700 mises. 1er prix, Gustave Pouplier, 12 points — 2e, Jules Wecq, 10 p. — 3e, Louis Obin, 9 p. 9 — 4e, Henri Prouain, 9 p. 6 — 5e, Pierre Desclutier, 9 p. 5 — 6e, Emile Cattoire, 9 p. 4.

Dimanche 2 juillet, jeu de boule pour des jambons, chez M. Léon Vandenbroucke, cabaretier du Gaz, cabaretier à l'estaminet du « Zouave » rue de la Blanche Porte, 44. Mise 20 cent.... ou nouvelle première 5 mises. Inscription de 2 à 8 heures, le jeu commence à 5 heures.

Dimanche 2 juillet 1899, jeu de boule pour des jambons chez Decock, Frédéric, cabaretier au Pré Catelan, rue Auber, 104. Mise 0,25 cent. Boulodre.

Il y aura un grand jeu de boule à la platine chez M. Alfred Catteau, rue Vauban, brasserie Desbonnets; le dimanche 23 juillet.

120 fr. de prix en espèces. — Mise à 25 centimes. On pourra prendre six mises.

HALLUIN

Procès-verbal a été dressé à la charge du sieur E. Croyezet, tisserand, au hameau des Loisons. Cet individu étant en état d'ivresse, a frappé la femme Dedeyne de deux violents coups de sabot sur la tête lui occasionnant de légères blessures, mais la femme Dedeyne étant dans une position intéressante des complications pourraient survenir.

RONCQ

Coups, blessures et violences de vol. — Dans la journée de mardi, le sieur Brandt, domestique au service de M. Massenier, marchand de liqueurs à Roncq, se rendait au Pont-de-Marcq pour opérer une livraison.

En route il fit la rencontre de deux personnes de sa connaissance qu'il engagea à prendre place sur sa voiture.

Arrivés en face de l'estaminet du « Cheval blanc » à Bondues, ces personnes invitèrent Brandt à prendre une consommation pour le remercier de son obligeance. Ils descendirent tous trois, et pendant cet intervalle un individu resté inconnu monta sur le siège et voulut faire partir l'attelage.

Brandt s'en aperçut et sauta à la tête de ses chevaux, et voulut faire descendre l'individu, ce dernier se précipita sur lui et lui donna de multiples coups de tête dans la figure et dans la poitrine, puis s'enfuit avec trois autres malandrins qui de loin, suivaient les péripéties de cette scène. Une plainte ayant été déposée entre les mains de M. Dorlent commissaire de police de Roncq, celui-ci en a avisé la gendarmerie qui a ouvert une enquête.

L'affichage de l'Arrêté de la Cour de cassation

Hier, passant à Roncq, quelques citoyens de nos amis, nous dirent que l'arrêt de la Cour de Cassation, n'avait pas été affiché en cette commune.

Voulant en avoir le cœur net, nous le parcourûmes en tous les sens et en désespoir de cause, nous sommes venus nous échouer à la mairie, où une question posée à l'employé il nous indique le mur destiné à cet effet. Rendu à l'endroit, et après recherches minutieuses, aucune trace n'y restait, pas la moindre ligne. Nous nous sommes bien le régénant des archives, l'affiche du festivail d'Halluin et autres, de moindre importance mais rien de ce que nous cherchions.

Ayant fait part de notre déconvenue, à une autre personne officielle, celle-ci nous indique *charitablement l'urinoir, faisant face à l'église* du hameau du Blanc Pour.

« La, certainement, nous dit-elle, vous trouverez de quoi vous éclairer à ce sujet. »

« Nous y avons trouvé tout de même une trace (secret, mon Dieu !!) mais dans quel état ! Il faut véritablement *pour* l'avoir fait tenir plus solidement, à la planche destinée à cet effet, apposée de suite une autre affiche, de crainte que cette qui se trouvait en dessous ne tombât.

Que nos amis se rassurent, l'arrêt a été affiché à « deux exemplaires » mais pour le lire, dame, il fallait suivre l'afficheur destiné à cette besogne.

Ne pas afficher, se disent les mires réactionnaires comme celui de Roncq, c'est risquer une suspension, donc tournons la difficulté : Affichons, mais ayons soin que l'on ait peu ou pas le temps de lire les affiches.

Comme jésuitisme c'est très réussi.

LILLE

Le soldat du 43e de ligne arrêté

La véritable raison de l'arrestation

En trois lignes, hier, nous annonçions qu'un soldat du 43e de ligne était arrêté pour détournements et *nous n'avions garde, nous trouvant* en présence d'un inculpé, de préciser nos accusations. Avec une légèreté incroyable, un de nos confrères que les enquêtes à la du Paty empêchent de dormir, imagine de toutes pièces un roman de cantine qui remonte à plusieurs mois et auquel serait été mêlé cet ancien clerc de notaire, soldat du 43e de ligne actuellement arrêté.

Or, ce jeune homme, qui appartient à une *excellente famille du canton de Lillers*, qui a fait il y a quelques mois un héritage de 25,000 francs, qui avait sur lui 1800 francs au moment de son arrestation, ne s'amusérait pas à voler des boîtes de sardines ou des bretelles régimentaires.

A l'heure actuelle, la seule raison pour laquelle il est en prison est la suivante : *étant de garde à la prison, il omettait de signer.*

Que ce soit là le prétexte réglementaire pour le garder, c'est possible.

Mais il n'en est pas moins vrai que les vols des boîtes à sardine ou des pâtes de la cantine que nous avons annoncé à l'époque n'ont aucun rapport avec cette arrestation, dont on chercherait plutôt la cause véritable dans une affaire de détournements.

Lors du passage du 43e de ligne à l'aller et au retour de Lille à Lillers et à Saint-Omer, des vols assez importants se commirent dans des études de notaires de l'arrondissement de Vervins.

Ces vols qui s'élevaient à 12.000 francs avaient dû être commis par un soldat du 43e de ligne et surtout par un clerc de notaire. Par commissions rogatoires le pays de Vervins avisa le procureur de la République de Lille.

Voilà l'affaire dont s'occupe actuellement M. Brosson, juge d'instruction.

Voici le drame recherché de l'arrestation du soldat du 43e de ligne.

Mais, répétons le, nous nous trouvons en présence d'un inculpé et nullement d'un accusé.

Dramatique empoisonnement

CHEZ UN MÉDECIN

Hier, vers 10 heures du soir, le bruit se répandait en ville *qu'une bonne avait été empoisonnée* par maveillance, chez M. le docteur Bièrent, 19, Fives.

On parlait de la vengeance d'un amant. Nous nous sommes rendus immédiatement sur les lieux faire une enquête.

Désespoir d'amour

Depuis le 18 avril dernier, Mme Biérent, femme du docteur Biérent, demeurant à Fives-*Hellemmes, rue Marceau, 19, avait à son service* une bonne de 23 ans, *Mlle Julienne-Elise* Goubet, née à Warius (Pas-de-Calais), le 4 septembre 1876.

Très laborieuse la jeune bonne, malgré l'empressement qu'elle mettait au travail comme pour s'étourdir, était en proie à de violentes crises de larmes.

Sa maîtresse l'interrogea et apprit qu'elle avait connu un individu qui l'avait rendue mère et l'avait ensuite abandonnée.

De là ce violent chagrin qu'elle ne pouvait arriver à faire disparaître.

L'empoisonnement

Toute la journée d'hier Mlle Julienne Goubet avait fait son service comme d'habitude sans manifester la moindre intention de suicide.

Vers six heures, sa maîtresse, Mme Biérent, la vit descendre de sa chambre toute pâle et le corps tout trembliant.

— Qu'est-ce que vous avez donc, Julienne ? lui demande-t-elle.

— J'ai du mal, je souffre horriblement, et elle ajouta, je vieds de m'empoisonner.

Du même moment, elle s'affaissa évanouie dans les bras de sa maîtresse qui n'eut que le temps de faire appeler son mari M. le docteur Biérent.

Rétat grave

Par un scrupule professionnel fort naturel, M. le docteur Biérent fit appeler MM. Wartel et Thiébaut, ses collègues, qui prodiguèrent leurs soins à la malheureuse.

D'énergiques vomitifs furent ordonnés et on la transporta dans un état très grave à l'hôpital *Saint-Sauveur de Lille où elle fut admise d'urgence.*

M. Lallemand, garde d'Hellemmes, a ouvert une enquête.

LA SANTÉ EST ASSURÉE

à tous ceux, hommes, femmes et enfants, qui feront *un usage quotidien et régulier de l'excellent*

APÉRITIF BANYULS-TRILLES

soigneusement préparé avec du Vieux Vin de BANYULS et le meilleur QUINQUINA et vivement recommandé par les Célébrités médicales.

Dans tous les Cafés et les Bons Estaminets

A cause des nombreuses imitations refuser la consommation si la bouteille ne porte pas l'étiquette BANYULS-TRILLES.

LE NORD

UNE EXPLOSION A COMINES

M. Vincent Cousin grièvement blessé

Lundi soir, vers dix heures, M. Cousin, traversant une cour en tenant une lampe allumée, sentit une forte odeur de gaz qui semblait venir de la salle de bains.

Il voulut s'en rendre compte. A peine eut-il ouvert la porte de cette salle qu'une explosion formidable retentit. Instinctivement, M. Cousin s'était rejeté en arrière, en fermant les yeux ! Il eut été certainement aveugle, *sinon complètement* brûlé par les flammes, sans ce mouvement de recul.

L'incendie a été conjuré immédiatement ; les dégâts matériels sont peu importants : un pan de mur détruit, quelques objets mobiliers brisés. Mais, malheureusement, le sympathique industriel qui a échappé à une mort affreuse, n'est pas sauf.

Il a des brûlures graves aux yeux, aux lèvres, à l'occiput. Les mains sont très endommagées. Obligé de garder le lit, il ne pourra pas sans doute, malgré les excellents soins du docteur Lemaire, reprendre avant quelque temps la direction de son importante usine.

En le félicitant d'avoir échappé à un malheur qui aurait pu être terrible, nous lui adressons nos sincères condoléances avec l'espoir d'un prompt rétablissement.

Programmes des Spectacles et Concerts

VILLE DE TOURCOING

Concert d'été. — La Fanfare *Les Intimes* et *l'Orphéon Tourquennois* exécuteront sur la Grande-Place, le Jeudi 29 Juin 1899, à huit heures et demie du soir, les morceaux suivants :

Les Intimes

1. Allegro militaire, Lerout — 2. Le Lac aux Emeraudes, Bouthela.

L'Orphéon Tourquennois

3. Saint sur Sambre, chœur, XXX. 4. Les Chasseurs, chœur, Rochas.

Les Intimes

5. Une pensée à Rome, Lerout — 6. Marinille, ouverture, Conia Monigna.

Concert d'été. — *L'Harmonie du Blanc-Seau* exécutera le dimanche 2 juillet 1899, à cinq heures du soir, au Rond Point du rues de Wattignies et des Postes, les morceaux suivants :

1. Allegro militaire, Ransky — 2. Cromwel, ouverture, Launay — 3. Les Francs Bourgeois, fantaisie, Dubois — 4. Le Jour et la Nuit, valse, Wetige — 5. Une soirée à Trianon, fantaisie, F. Coquelet — 6. Présent, polka pour piston, (soliste M. Jean-Baptiste Parent fils), L. Cloez.

Nombreuses Cures de Ces Rebelles
à tout autre TRAITEMENT
EAUX-BONNES (Bazas-Pyrénées)
PREMIÈRE EAU DU MONDE pour la GUÉRISON des MALADIES de la GORGE : Granulations Laryngites, Angines, etc., etc., des RHUMES, CATARRHES, BRONCHITES, et de toutes les AFFECTIONS des VOIES PULMONAIRES
Se vend chez tous les Pharmaciens et Marchands d'Eaux-Minérales

VILLE DE WATTRELOS
(au Crétinier)

BLANCHISSERIE MODERNE

Société au Capital variable
par Actions de 100 fr. chacune divisible par quart

Le Conseil d'administration a l'honneur d'informer MM. les actionnaires, ainsi que le public, que l'Usine fonctionne à partir de ce jour, et que les visiteurs se rendront à domicile pour prendre le linge.

Prière de nous adresser les ordres, soit directement à l'Usine, soit aux adresses ci-dessous : MM. Bernard, *gérant-expert, rue de Lille*, 36; **Knoff**, cafetier, *Hôtel de France*, Grande-Place; **Honoroz-Canier**, rue Carnot, à Wattrelos; **Augustin Morel**, rue des Flats, 30, à Tourcoing et à l'Usine **Blanchisserie Moderne**, à Wattrelos (Crétinier).

Les Administrateurs.

LA VUE
conservée
ET AMÉLIORÉE
par l'emploi des verres sliex-achromatiques. Verres-sans-tailles-Lunettes sans systèmes ne tombant ni blessant le nez. Optique. Lunetterie riche et ordinaire. Pince-nez depuis 1 fr. 25. Lunettes depuis 0,75. Jumelles, Baromètres, Spécialité de Thermomètres pour Teintureries, Brasseries. Aréomètres, etc., etc. Niveaux, Compteurs. Refra à *Comnaz, Boussoles, Loupe, etc.* **Yeux artificiels.** — *A L'OPTOMÉTRE.* José, opticien-spécialiste, 40, Grande-Rue (Place de la Liberté), Roubaix. n.o.

COMPAGNIE FINANCIÈRE
Belge-Française
Société anonyme au capital de 2,500.000 f.
Siège Social à Bruxelles, 17, rue Neuve
AGENCES
Roubaix, 6, *rue de la Gare.*
Tourcoing, Place de la République, 16 bis.
Hautmont, Place St-Anne.
Valenciennes, Passage Boca.
Douai, 11, rue Léon-Gambetta.
Lens, angle de la rue de la Gare et de la rue du Château.
Arras, 3, rue Gambetta.
Dunkerque, 11, rue du Château.
Amiens, passage de la Renaissance.
Armentières, 9, rue des Rotoirs.

La *Compagnie Financière Belge-Française* fondée par un groupe Franco-Belge, traite aux conditions les plus réduites, toutes

Opérations de Bourse au comptant — **Opérations à forfait** — *Titres contre espèces* — **Opérations de Banque et d'Escompte.**

Elle délivre des bons frais, à ses guichets, *quand nombre de valeurs inscrites à la cote de Bruxelles*, et exécute à cette bourse tous ordres d'achats et de vente au **courtage de 1/100e** et au cours moyen de la journée.

Ordres de Bourse sur toutes les places françaises et étrangères

Constitutions de Sociétés Industrielles et Commerciales

Paiement de tous coupons, **sans frais** à l'échéance et nous escompte à toute époque avant l'échéance.

GADERIES ROUBAISIENNES
Mathieu Gauder
22, Grande-Place, 22 — ROUBAIX
Spécialités d'Articles de Ménage tels que : Émaillés — Faïences — Porcelaines — Verreries — Vannerie — Brosserie — Articles de Voyage — Horlogerie — Articles de Fantaisie, de Piété, etc., etc.
ON PORTE A DOMICILE — PRIX SANS CONCURRENCE
ENTRÉE LIBRE. MAISON DE CONFIANCE
Prime à tout Acheteur

DOCTEUR MERLIER
148, rue de Lannoy
Consultations gratuites tous les jours, de 2 heures à 9 heures, pour maladies générales (Estomac, cœur, poumon, etc.)
Mardis et jeudis, de 2 heures à quatre heures, consultations spéciales de maladies de la peau et syphilitiques.
Les malades sont priés de prendre leur urine avec eux et si ils toussent, leurs crachats.
Visites en ville. n.o.

MAUX DE JAMBES
• VARICES
DÉMANGEAISONS
ULCÈRES
Guérison assurée par
DARTRES
PLAIES de toute nature
ECZÉMAS
Soulagement immédiat par
L'EAU PRÉCIEUSE
Préparation recommandée par un grand nombre de Médecins
DES MILLIERS D'ATTESTATIONS DE GUÉRISONS
Les demandes Les Commandes doivent être adressées :
● Pharmacie DEPENBIER, à ROUEN ●
Se trouve dans les principales Pharmacies, le flacon : 3 fr. 50.
Il existe des CONTREFAÇONS, *comme garantie exiger une étiquette jaune et le cachet de la Maison.*
Dépôt à Roubaix, pharmacie Vasseur, rue de Grand-Chemin. — A Tourcoing, pharmacie Bruneau, rue de Lille.

MARCHÉ A TERME
de Roubaix-Tourcoing

28 juin 1899

COTE OFFICIELLE DES PEIGNÉS
(Cours établis sur la moyenne des prix vendus)

Type unique

TERME	COURANT Cote préc.	COURANT Cote jour.	ANCIEN Cote préc.	ANCIEN Cote jour.	Fingr. d'a. Type a. o. Cote préc.	Fingr. d'a. Type a. o. Cote jour
Juin					..	..
Juillet	5 85	5 875	5 85	5 875	..	..
Août	5 90	5 90	5 90	5 90	..	..
Septembre	5 925	5 95	5 925	5 95	..	..
Octobre	5 95	5 95	..	..	..	..
Novembre	5 95	5 975	..	..	..	..
Décembre	5 95	5 975	..	..	..	..
Janvier	5 925	5 95	..	..	..	..
Février	5 925	5 92	..	..	..	..
Mars	5 925	5 925	..	..	..	..
Mars 1900	..	..	..	..	..	..
Avril	5 90	5 90	..	..	..	..
Mai	..	..	..	..	..	..

Tendance : soutenue.

AFFAIRES TRAITÉES

	Courant		
Juillet	20.000	»	à 5.85
Id.	4.000	»	à 5.875
Août	15.000	»	à 5.90
Septembre	10.000	»	à 5.95
Novembre	10.000	»	à 5.95
Id.	35.000	»	à 5.975
Décembre	10.000	»	à 5.95
Id.	40.000	»	à 5.975
	170.000		

Anvers, 28 juin, 180.000 kil. Soutenue.—Août 5.925

FINANCES

Paris, le 28 juin 1899.

C'est encore la mauvaise tenue des mines du Transvaal qui ébranle le marché.

Le 3 0/0 finit à 101.12.
Le 3 1/2 qui a 102.12
Les établissements financiers sont peu affectés.
Le Crédit Foncier se retrouve à 727.
Le Comptoir National d'Escompte à 600.
Le Crédit Lyonnais à 932.
La Banque Française d'émission à 215.
La Société Générale à 600. Par suite de l'émission à 316.25 de 80.000 actions nouvelles de cet établissement libérées de 250, réservées aux privilégiés aux porteurs d'actions anciennes, celles-ci seront cotées jusqu'au 1er juillet sous la rubrique non estampillées ou estampillées après usage du droit de préférence.

La Banque spéciale des valeurs industrielles et les filiales ont bénéficié d'une bonne reprise.

Bec Auer 470.
Gulon 112.

L'action Banque nationale de l'industrie est très rare à 500 fr.

On demande beaucoup l'action de la Minerve à 32 fr.

Très avantageuses à 90 fr. les obligations hypothécaires remboursables à 105 fr. de la société des Engrais supérieurs des Ardennes qui rapportent à ce prix 3.33 net.

Parmi les valeurs d'Exposition les plus recommandables sont les parts de l'Optique à 155 fr.

Les dixièmes d'action de Paris en 1400 à 69 fr. dont les recettes pour dimanche ont dépassé 3000 francs.

A 59 fr. les actions du Combat naval qui de l'avis des personnes qui ont visité les travaux sera un énorme succès.

C'est pour donner à la préparation spéciale du cheveux dit cheveux français toute l'extension nécessitée par de nombreuses commandes que les établissements Barret se sont transformés en société au capital de 2456.00 fr. en actions de 100 fr. qu'on trouve à 106 fr. à la banque Buisson, 17, rue Molière.

Chemins de fer français fermes.

IMPRIMERIE DU PROGRÈS DU NORD, RUE NATIONALE, 51
LILLE

Le gérant : E. DUGARDIN.

Pharmacie BRUNEAU, rue de Lille, 2, Tourcoing

GUÉRISON en quelques jours des rhumes, toux, bronchites, etc., par les Sirops Bruneau, balsamique, gaudron codéine, prix 1.50. — Bandages hommes, femmes et enfants à 2.50. — Bas tissu élastique pour varices depuis 5 fr. — Chaussettes, genouillères, ceintures pour dames. — Douches à 3.60. — Injecteurs 1.50. — Irrigateurs 1.50. — Pulvérisateurs, biberons tétines, sondes, etc...

Guérison radicale en quelques jours de toutes les maladies contagieuses, ecoulements, etc.

Eaux minérales et Spécialités avec grand rabais.

COMPAGNIE DU GAZ DE ROUBAIX

RÉCHAUDS — CUISINIÈRES AU GAZ

Nous rappelons à nos abonnés que ces appareils sont confiés à titre de dépôt gratuit dont ils sont responsables. La vente ou l'achat de ces appareils est illicite.

PHOTOGRAPHIE ELKAN
74, Rue Pellart, 74, ROUBAIX
PREMIÈRES COMMUNIONS
Portraits Artistiques à 5 francs la douzaine
10 francs avec une
MAGNIFIQUE PEINTURE A L'HUILE SUR BOIS

Cacao van Houten
Le Chocolat le plus Hygiénique

Feuilleton de l'*Avenir de Roubaix-Tourcoing* 81

LES FIANCES de la Vengeance

Par M. Paul de GARROS

TROISIÈME PARTIE

LES CHATIMENTS

Un quart d'heure plus tard, il s'arrêtait devant le perron du château de Castillon, et deux valets de pied s'empressaient près de la portière pour aider les arrivants à descendre.

Le comte de Rougeval descendit le premier ; mais à ce lui-ci qui demanda : Clark, il n'était certainement pas pas répondre. Il était complètement ahuri, abasourdi. Il ressemblait à un somnambule. Il paraissait marcher dans un songe.

Cependant, tout à coup, il se mit à dire, avec cette voix bizarre des hallucinés :

— Vous nous conduisez chez vous, Marguerite ?

Mais, Mme de Rougeval était elle-même si visiblement bouleversée qu'il lui fut impossible d'articuler un mot.

Ce fut Harry qui répondit :

— Ah ! enfin, vous avez donc compris ! Oui, Mme Rougeval vous conduit chez elle ; ou, plutôt, vous conduit... chez vous !

Le comte le regarda d'un air *hébété, comme* s'il n'était pas mais.

— Allons, reprit Clark, venez ; entrons, la table est servie ; nous n'avons rien à dîner...

— Mais, voyons, conte-nous plutôt par quel hasard providentiel tu as été amené dans cette contrée, et comment tu as pu redevenir propriétaire de cette terre, *que mes folies et mes* crimes m'avaient fait perdre !

— C'est en venant dans le pays étudier une affaire de mines à laquelle je voulais m'intéresser, balbutia Harry, que j'ai appris, par le plus grand des hasards, en effet, que la famille de Rougeval avait possédé autrefois la terre de Castillon.

« Celui qui s'en était rendu acquéreur, il y a une dizaine d'années, était un gentilhomme pauvre qui avait voulu se faire un revenu par des essais de culture raisonnée, trop spéculative, pas assez pratique.

« Il occupa avec empressement et reconnaissance de se défaire d'une exploitation qui lui était extrêmement onéreuse.

« Seulement, comme il me vit très pressé de conclure le marché, il me fit attendre deux *jours, se renseigna sur mon compte et m'imposa* des conditions un peu dures. Tant pis ! l'essentiel est que nous l'ayons.

« Mais, d'ailleurs, ajouta le millionnaire en souriant, si c'est moi qui ai fait le marché, ce n'est pas moi qui paie, puisque c'est M. de Rougeval le propriétaire.

Et, en parlant, Harry désignait des yeux au comte un rouleau de papier placé devant son bureau.

D'un geste hésitant et machinal, M. de Rougeval saisit le rouleau, le déplia ; et un rapide coup d'œil lui permit de se rendre compte que c'était, bel et bien, un acte de vente dressé par Me Ganderey, notaire à Tout, et par lequel M. Bonnefons, propriétaire, déclarait vendre la terre de Castillon, à lui, Norbert de Rougeval, moyennant le prix de quinze cent mille francs, dûment versés en l'étude dudit Me Ganderey.

A cet acte, pour être définitif, il ne manquait qu'une chose : la signature de M. de Rougeval.

En deux mots, le comte avait expliqué ce qu'il venait de lire ; deux mots balbutiés péniblement, car il était trop violemment ému pour s'exprimer posément, avec sang-froid.

Cependant, faisant sur lui-même un effort surhumain, il se levait pour aller vers Harry Clark, les mains tendues dans un geste de reconnaissance humble et attendrie, lorsque, soudain, son attitude changea.

Un brusque et violent frisson le secoua. Son visage devint livide. Ses yeux parurent égarés ; ses doigts se crispèrent....

Il était près d'une fenêtre restée entr'ouverte à cause de la chaleur. Il s'en approcha vivement, avec des mouvements saccadés semblables à ceux des épileptiques ou des hallucinés, comme si un poids énorme l'empêchait de respirer, il eut senti le besoin du grand air...

Puis, en même temps, des sons rauques, des paroles entrecoupées, indistinctes, incompréhensibles, s'échappèrent de sa gorge contractée :

« Non, non, pardon !... je suis innocent !... l'honneur de mes enfants !... Le gouffre !... Il est mort !... Je suis perdu!... Henry !... Henry ! Ha !... Ha !... Ha !... Monsieur Martin... Monsieur Martin !... Je suis perdu !... Le gouffre !... Le gouffre !... »

Ces divagations étaient mêlées de ricanements sinistres de rire.

Les spectateurs de cette scène épouvantable étaient terrifiés, n'osaient pas bouger.

Harry seul, ayant conservé un peu de présence d'esprit, voulut s'avancer.

Mais le comte se recula avec un geste d'horreur, en criant de toutes ses forces :

« Le gouffre !... le gouffre!... Monsieur Martin !... Je suis perdu !... »

Puis, tout d'un coup, en moins de temps qu'il ne faut pour l'écrire, avant que personne n'eût la possibilité d'intervenir, M. de Rougeval ouvrit violemment un des battants de la fenêtre, et, d'un seul bond, s'élança dans le vide.

Sans perdre une seconde, Philippe, Harry, Gaston coururent à la porte, dégringolèrent, en un clin d'œil; les douzes ou quinze marches qui formaient l'escalier du perron, et furent en bas presque immédiatement.

La fenêtre d'où s'était jeté le comte, bien qu'elle donnât sur un jardin en contre-bas, n'était pas très élevée au-dessus du sol : quinze cinq mètres.

Ce peu d'élévation permettait donc d'espérer que l'accident ne serait pas mortel.

Mais, juste au-dessous de la fenêtre, se trouvait la dernière marche du perron: et l'infortuné, victime inconsciente de cet accès de folie soudaine, était simplement tombé, la tête la première, sur cette marche.

Gaston, Harry et Philippe ne relevèrent qu'un masse inerte. Le crâne avait porté. Si le comte n'était pas mort, il était sans nul doute, grièvement blessé.

On le porta sur un lit ; et un domestique partit à cheval chercher un médecin à Thiaucourt.

Mais les secours de l'art étaient inutiles.

M. de Rougeval ne reprit pas ou ne reprit que vaguement connaissance.

Quand le médecin arriva deux heures après, il n'y avait plus rien à faire.

« — Tout de suite, j'aurais peut-être pu le sauver, déclara-t-il ; maintenant, tout ce que je pourrais faire ne servirait à rien... c'est la mort à brève échéance : une question d'heures, peut-être de minutes. »

Quand les derniers moments approchèrent, le comte parut recouvrer sa connaissance et retrouver même un peu d'énergie pour répondre, par une faible et douce pression, aux caresses de ses enfants.

Puis, la paralysie gagnant toujours, l'agonie commença...

En Norbert de Rougeval s'éteignit doucement au milieu des siens, dans ce château qu'il avait conquis, une première fois, par un mariage infâme, qu'il avait perdu par sa faute, et qu'il avait reconquis, en dépit de son indignité.

Mais on peut dire qu'il mourut victime du crime commis par lui vingt-cinq ans auparavant et que son acte de folie fut un coup de l'invisible et inéluctable justice.

CONCLUSION

Pendant les premières semaines de gros deuil, Mme de Rougeval a tenu à ne pas quitter Castillon où, parmi des souvenirs atrocement douloureux qui sont la condition de ses fautes, elle revit quelques souvenirs plus doux qui sont une attenuation à son chagrin.

Sa famille n'a pas voulu la laisser seule. Tous sont restés près d'elle pour la consoler et la distraire.

Il n'y a qu'Harry Clark et Philippe Desforges qui s'absentent de temps en temps pour leurs affaires.

Harry a été nommé président du conseil d'administration de la société constituée pour l'exploitation des mines de plomb argentifère de Fûrez. Il se propose de donner à l'affaire un grand développement. Et, naturellement, son intention est de s'établir définitivement dans le pays.

De son côté, Philippe qui a déjà reconquis un petit avoir et qui se sent sur le chemin de la fortune, s'est mis en tête de racheter Annecourt, l'ancienne propriété de son père. Les pourparlers sont sur le point d'aboutir.

Dans ses combinaisons, Annecourt est destiné à servir d'habitation au jeune ménage.

Mais Harry, dont l'esprit est sans cesse en activité, a songé, lui aussi, à chercher une résidence pour ce même jeune ménage ; et il a jeté, pour cela, son dévolu sur Rouneville, la petite terre de M. de Fortunay.

(*A suivre*).